

**DEPARTEMENT DE L'ISERE**  
**ARRONDISSEMENT DE VIENNE**  
**Canton de St JEAN-DE-BOURNAY**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N°2015-01**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Pouvoirs : 4

Votants : 13

L'an deux mil quinze

Le 19 janvier à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ

s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation, 15 janvier 2015

**OBJET : SEDI – TRAVAUX SUR LE RESEAU FRANCE TELECOM**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

**EXCUSES** : Jean-Michel PIDOLOT, Arnaud DUCELIER FAUVY, Michel PERRET, Fabien ORCEL, Florence MANDON

**ABSENT** : Erwan BRACCHI

**POUVOIRS** : Michel PERRET donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Arnaud DUCCELLIER FAUVY donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Fabien ORCEL donne pourvoir à Benoist CHAMARAUD, Jean-Michel PIDOLOT donne pourvoir à Pascale CHOTEL.

Sylvie SABATIER a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une demande a été faite au Syndicat Energies de l'Isère–SEDI, pour réaliser un renforcement électrique ainsi que l'enfouissement des lignes téléphoniques sur le secteur du Rolland

Monsieur le Maire présente au conseil le plan de financement prévisionnel après étude :

- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 10 278 €
- Le montant total des financements externes s'élève à : 5 060 €
- La participation aux frais du SEDI s'élève à : 0 €
- La contribution aux investissements s'élèverait à environ à : 5 218 €

**Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux il convient de :**

- **Prendre acte du projet présenté et du plan de financement définitif ;**
- **Prendre acte de la contribution correspondante au SEDI ;**

Le conseil municipal ayant entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

- Prix de revient prévisionnel : 10 278 €
  - Financements externes : 5 060 €
  - **Participation prévisionnelle) : 5 218 €**
- (frais SEDI +contribution aux investissements

Envoyé en préfecture le 23/01/2015



Reçu en préfecture le 23/01/2015

Affiché le 

**PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de :

- Paiement en 3 versements : acompte de 30%, acompte de 50%, puis solde) : **5 218 €**

Jean-Michel DREVET,  
Maire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Certifié exécutoire et affiché le 19/1/15